

La liste des professionnels de santé et des établissements intervenant dans **PRETORA en action** est en ligne sur le site du réseau OncoNormandie www.onconormandie.fr, onglet Lien Ville-Hôpital, rubrique Chimiothérapie orale, puis Éducation thérapeutique.

→ **Co-coordonnateurs** du Programme :

PATRICIA LECOQ

Infirmière coordinatrice d'éducation thérapeutique
au Centre François Baclesse, CAEN.

THOMAS MAUNY

Pharmacien d'officine
Pharmacie de la Guérinière, CAEN.

Si vous souhaitez vous former pour intervenir dans le programme, contactez le service Enseignement du Centre François Baclesse au **02 31 45 50 94**



**Votre patient
a reçu la prescription
d'un anticancéreux
par voie orale ?**

**Il peut bénéficier
du programme régional
d'éducation thérapeutique**

→ **PRETORA**
en action

COMPAR 0287 Baclesse, Service Communication - Mars 2018

180034 - www.abtic.com.fr



**Le patient ACTEUR de son traitement.
Un meilleur contrôle des effets secondaires
pour une efficacité renforcée.**

PRETORA en action est un programme d'éducation thérapeutique, fruit d'une étroite collaboration entre des professionnels hospitaliers et libéraux de Normandie occidentale. Il est autorisé par l'ARS de Normandie depuis juin 2017.

PRETORA en action s'adresse aux patients adultes atteints de cancer ayant reçu la prescription d'un médicament anticancéreux par voie orale. Il peut être proposé quelle que soit la localisation tumorale du patient et à tout moment de son parcours de soins.

Des adaptations sont en cours pour les enfants et pour les personnes âgées de plus de 75 ans.

→ Objectifs du programme :

PRETORA en action vise l'amélioration de la qualité de vie des patients et une bonne observance des traitements. Les patients acquièrent ainsi les compétences d'auto-soins et d'adaptation nécessaires, parmi lesquelles :

- **Expliquer sa maladie** et les contraintes qui en découlent.
- **Dépister les signes** cliniques pouvant évoquer les effets indésirables de son traitement.
- **Gérer son traitement** dans son quotidien.
- **Prévenir ou gérer** les principaux effets indésirables : toxicité cutanée, mucite, troubles digestifs, hématologiques, hypertension artérielle.
- **Adapter son traitement** antalgique selon ses besoins.

→ Déroulement du programme :

1. Un bilan éducatif partagé réalisé par un professionnel de santé formé.
2. La participation aux ateliers éducatifs (6 maximum, selon les besoins du patient). Les ateliers peuvent être individuels ou collectifs.

THÈME: Mon quotidien avec mes traitements

Atelier 1 : Je comprends mon traitement et les principaux effets indésirables.
Atelier 2 : Je gère les effets indésirables cutanés, mucite, HTA.
Atelier 3 : Je gère les effets indésirables digestifs et hématologiques.

THÈME: Mon quotidien avec ma maladie

Atelier 4 : J'en suis où avec ma maladie et mes symptômes ?
Atelier 5 : Mon alimentation et mes activités.
Atelier 6 : Besoin d'aide pour la reprise du travail et les démarches.

3. Un bilan de fin de parcours.

3 parcours sont possibles
au choix du patient.

PRETORA
en action



LE PROFESSIONNEL DE SANTÉ

Propose d'intégrer le programme.
Remet le flyer d'information
et la liste des professionnels libéraux et hospitaliers formés.

LE PATIENT

Accepte (ou non) d'intégrer le programme.
Informe l'ERET de son choix.

LA STRUCTURE DE COORDINATION

Organise la prise en charge du patient selon ses souhaits.



02 61 53 50 20

info@eret-bn.fr • www.ereftbn.org

Secrétariat de l'ERET est ouvert
lundi, mardi, jeudi et vendredi matin de 9h à 12h30 - Fermé le mercredi